

## **La Compagnie de Financement Foncier au 1<sup>er</sup> semestre 2016 : un acteur de référence sur le marché des *Covered Bonds***

Le 26 juillet 2016, le Conseil d'administration de la Compagnie de Financement Foncier s'est réuni, sous la présidence de Bruno Deletré, pour arrêter les comptes semestriels 2016.

L'activité de la Compagnie de Financement Foncier, au 1<sup>er</sup> semestre 2016, est restée conforme aux orientations stratégiques du Crédit Foncier en synergie étroite avec le Groupe BPCE et à ses propres engagements de gestion.

### Emissions d'obligations foncières :

- La Compagnie de Financement Foncier a émis pour 3,7 Md€ d'obligations foncières au 1<sup>er</sup> semestre 2016. Ce volume comprend notamment trois benchmarks : 1,0 Md€ à 10 ans effectuée en janvier, 1,0 Md€ à 6 ans en mars et 1,0 Md€ à 8 ans en avril. Toutes les émissions ont été effectuées à de bonnes conditions avec de bons niveaux de souscription, illustrant la qualité de sa signature sur les marchés financiers.
- L'encours d'obligations foncières s'élève à 67 Md€ au 30 juin 2016 contre 69 Md€ au 31 décembre 2015.

### Achats et mobilisations de créances :

- La Compagnie de Financement Foncier a refinancé sa maison mère le Crédit Foncier par la mise en place de billets hypothécaires dont l'encours au 30 juin 2016 s'élève à 6,2 Md€, soit un niveau supérieur de 0,5 Md€ à celui du 31 décembre 2015.
- La Compagnie de Financement Foncier a acquis pour 3,8 Md€ de créances auprès de sa maison mère le Crédit Foncier. Les créances à la clientèle s'élèvent à 44,0 Md€ au 30 juin 2016, dont 35,4 Md€ de crédits à l'habitat.
- La Compagnie de Financement Foncier a poursuivi le refinancement du Groupe BPCE par l'octroi de prêts intégralement garantis par la mobilisation de créances sur des entités du secteur public en France. Au 30 juin 2016, l'encours de ces prêts s'élève à 12,7 Md€, stable par rapport au 31 décembre 2015.

### Cessions d'actifs:

- La Compagnie de Financement Foncier a poursuivi la réduction de ses expositions sur des entités du secteur public international, en cédant pour 98 M€ de titres et de créances au 1<sup>er</sup> semestre 2016.

Le total du bilan de la Compagnie de Financement Foncier s'élève à 84,0 Md€ au 30 juin 2016 contre 87,6 Md€ au 31 décembre 2015, en ligne avec la stratégie de maîtrise du bilan du groupe Crédit Foncier.

Le produit net bancaire s'élève à 189 M€ au 30 juin 2016 contre 185 M€ au 30 juin 2015, soit une hausse de 4 M€.

Les frais de gestion s'établissent à 60 M€ au 30 juin 2016.

Le résultat brut d'exploitation atteint 129 M€.

Le coût du risque représente une charge de 4 M€ au 30 juin 2016, contre un gain de 4 M€ au 30 juin 2015. Le produit constaté au 30 juin 2015 s'expliquait principalement par la reprise de provision exceptionnelle effectuée suite à la cession des expositions sur la banque autrichienne HETA.

Le résultat net ressort en légère amélioration à 79 M€ au 30 juin 2016 contre 75 M€ au 30 juin 2015.

**Compte de résultat de la Compagnie de Financement Foncier**

<i>En millions d'euros</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2016	1 <sup>er</sup> semestre 2015	Variation en %
<b>Produit net bancaire</b>	<b>189</b>	<b>185</b>	<b>+ 2,2 %</b>
Frais de gestion	-60	-55	+ 9,1 %
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>129</b>	<b>130</b>	<b>- 0,8 %</b>
Coût du risque	-4	4	ns
Gains ou Pertes sur actifs immobilisés	0	-16	ns
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>124</b>	<b>118</b>	<b>+ 5,1 %</b>
<b>Résultat net</b>	<b>79</b>	<b>75</b>	<b>+ 5,3 %</b>

A fin juin 2016 selon la méthode standard Bâle III, son ratio *Common Equity Tier One* (CET1) est estimé à 18,1 % contre 18,7 % à fin décembre 2015.

Par ailleurs, la Compagnie de Financement Foncier a poursuivi la gestion très prudente de sa liquidité et dispose au 30 juin 2016 d'un niveau de trésorerie suffisant déposée auprès de la Banque de France. Une partie importante des actifs de la Compagnie de Financement Foncier est éligible aux opérations de refinancement auprès de la Banque Centrale Européenne.

Enfin, conformément à la législation applicable aux sociétés de crédit foncier, la Compagnie de Financement Foncier doit maintenir un ratio de couverture, égal au rapport entre les actifs pondérés et les dettes privilégiées, en permanence supérieur à 105 %.

*En date de publication du présent communiqué, les procédures d'audit menées par les commissaires aux comptes sur les états financiers semestriels sont en cours.*

*La Compagnie de Financement Foncier est un établissement de crédit agréé en qualité d'établissement de crédit spécialisé et de société de crédit foncier, affiliée à BPCE et filiale à 100 % du Crédit Foncier et du Groupe BPCE.*

*L'information réglementée est disponible sur le site internet [www.foncier.fr](http://www.foncier.fr) dans la rubrique « Communication financière/Informations réglementées ».*

**Contact : Relations Investisseurs**

Email : [ir@foncier.fr](mailto:ir@foncier.fr)

Tél. : +33 (0) 1 57 44 92 05